

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquisition et n'est pas destiné à être diffusé dans les juridictions où l'Offre ne serait pas autorisée.*

**COMMUNIQUE DE PRESSE EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2024**

**RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION EN REPONSE ET DU DOCUMENT INCLUANT LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES ETABLIS PAR**



**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE LEXIBOOK INITIEE PAR LA SOCIETE**

**DOODLE**

**AGISSANT DE CONCERT AVEC LA SOCIETE LAWRENCE ROSEN LLC ET LA FAMILLE LE COTTIER**

**CONSEILEE PAR**



**GROUPE SOCIETE GENERALE**

**PRESENTEE PAR**



Le présent communiqué (le « **Communiqué** ») établi par la société Lexibook est diffusé, conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité prise le 5 novembre 2024, apposé le visa n° 24-466 sur la note en réponse (« **Note en Réponse** ») établie par la société Lexibook relative à l'offre publique d'achat (l'« **Offre** ») visant les actions Lexibook initiée par la société Doodle SAS.

**AVIS IMPORTANT**

En application des articles 231-19 et 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF, le rapport du cabinet Sorgem Evaluation, représenté par Monsieur Thomas Hachette, agissant en qualité d'expert indépendant, est inclus dans la Note en Réponse.

Le document incluant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Lexibook (« **Document Autres Informations** ») a été déposé auprès de l'AMF le 5 novembre 2024 et mis à la disposition du public le 6 novembre 2024, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006, telle que modifiée le 10 février 2020.

La note en réponse établie par la société Lexibook dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions de la société Lexibook initiée par la société Doodle SAS, ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Lexibook sont disponibles sur le Site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société Lexibook ([www.lexibook.com](http://www.lexibook.com)). Ils peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de Lexibook (ZA de Courtaboeuf Bâtiment 11, 6 avenue des Andes, 91940 Les Ulis).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités de l'ouverture de l'Offre.

#### **AVERTISSEMENT**

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'informations uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet à de telles instructions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.